

Pharmaciens



© 2015 Les Echos Publishing

Le rapport d'activité de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) pour 2014 indique que celle-ci a dû gérer 438 ruptures de stock de produits de santé l'an dernier. Un chiffre qui ne s'élevait qu'à 44 en 2008, et qui s'est donc multiplié par 10 en 5 ans...

Dans son rapport, l'ANSM cite des tensions notamment pour l'approvisionnement de la doxycycline, le Di-Hydan, le Claventin ou le Mantadix. Plusieurs arguments sont avancés pour expliquer ces ruptures de stocks : les nouvelles stratégies industrielles de rationalisation des coûts de production qui conduisent les laboratoires à produire en flux tendu, une capacité de production insuffisante, des difficultés lors de la fabrication des matières premières ou des produits finis, des défauts de qualité sur les médicaments...

Pour pallier à ces situations de pénurie, l'ANSM propose de recourir à une spécialité comparable, et de communiquer auprès des professionnels et des patients.

Autres informations fournies par le rapport d'activité de l'ANSM : celle-ci a enregistré des défauts de qualité pour 1 700 médicaments, a demandé 699 inspections en laboratoire et a enregistré le signalement de 2 525 erreurs médicamenteuses.

© 2015 Les Echos Publishing